

## Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du samedi 3 juin 2022

### Sommaire :

- Refus de temps partiel : formuler des recours pour ne pas subir !
- Mouvement 2022 : bientôt les résultats
- « Pas de futur pour l'expérimentation marseillaise »
- Adhérer au SNUipp-FSU 66 pour 2022/2023 : c'est déjà possible !
- Enquête spéciale stagiaires du SNUipp-FSU

### Refus de temps partiel : formuler les recours



**Refus de temps partiel : le SNUipp-FSU 66 est à vos côtés !**

La consigne du DASEN est maintenant très claire : **refuser le maximum de demandes de temps partiels !**

#### Comment en est-on arrivé là ?

C'est le résultat d'une gestion des personnels calamiteuse de notre ministère, des rectorats et des directions académiques dans les départements.

**Étape 1 :** on rend le métier beaucoup moins attractif (par exemple en bloquant les salaires), de sorte à ne pas pourvoir tous les postes aux concours ([lire un article ici](#)).

**Étape 2 :** on dégrade les conditions de travail pour inciter les enseignants à quitter le navire (le nombre de ruptures conventionnelles et de démissions a explosé ces dernières années).

**Étape 3 :** on ne recrute pas assez de nouveaux enseignants pour combler les départs (en retraites et « volontaires »). Et la boucle est bouclée !

#### Travailler à temps partiel doit rester un choix des personnels !

Pour les collègues qui ont demandé un temps partiel :

- **Vérifiez dans i-prof si votre quotité de travail a été mise à jour pour l'année prochaine.** En cas d'acceptation de votre demande, l'administration a déjà actualisé i-prof sans vous en avertir (ce serait trop bien géré les « ressources humaines », comme ils disent !).

- **Dès réception de votre refus, nous vous engageons à formuler un recours auprès du DASEN et à saisir la CAPD dans le même temps.** Si votre IEN vous a proposé de changer la quotité demandée et que vous avez refusé (par exemple de 50% à 75 ou 80%) idem !

Les délais sont courts d'ici la fin de l'année ... Notre analyse nous laisse penser à une stratégie du DASEN qui vise à laisser passer les opérations du mouvement pour donner ses refus.

**Contactez-nous pour obtenir notre modèle de courrier : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr)**

## Mouvement 2022 : bientôt les résultats



### Que faire après les résultats ?

Les résultats du mouvement devraient être envoyés le mardi 7 juin à chaque participant.

Le SNUipp-FSU met en place son dispositif de vérification et de recours pour le mouvement.

Dès le résultat connu, connectez-vous sur [notre application dédiée](#) pour nous communiquer votre résultat. Plus nous aurons d'informations, plus nous pourrons vérifier les opérations ! Il est aussi important pour les représentants des personnels de connaître la composition de chaque école du département.

**Vous n'avez pas obtenu de poste, vous êtes muté sur un poste non demandé, vous avez un doute sur votre résultat, contactez-nous pour élaborer un recours. Nous vous accompagnerons dans toutes vos démarches.**

**En cas de doute ou de questions, nous contacter de préférence par mail en joignant l'accusé de réception : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr). Voici aussi notre numéro de téléphone : 04.68.50.78.44**

## « Pas de futur pour l'expérimentation marseillaise »



Lors de sa visite cette semaine à Marseille accompagné du nouveau Ministre de l'Education Nationale Pap N'Diaye, Emmanuel Macron annonce une généralisation dès l'automne prochain de « l'école du futur » alors que l'expérimentation marseillaise a tout juste débuté. Ce projet remet pourtant en cause gravement les principes égalitaires qui fondent l'école républicaine.

Alors que l'Education Nationale est au plus mal avec des inégalités scolaires renforcées, une crise d'attractivité qui perdure et s'accroît, des conditions de travail et d'enseignement dégradées... la première mesure annoncée après les élections présidentielles est de conforter un projet néolibéral qui va à l'encontre des besoins de l'école et des personnels.

☞ [Lire la suite du Communiqué de Presse du SNUipp-FSU ICI](#)

## Adhérer au SNUipp-FSU 66 pour l'année prochaine



**Pour enlever dès maintenant une tâche de la liste des choses à faire à la rentrée, adhérez dès maintenant au SNUipp-FSU 66 pour 2022/2023 !**

Plus nombreux et nombreuses, plus fort.es ! Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !

Je renforce le collectif du premier syndicat des écoles au niveau national ainsi que dans les Pyrénées-Orientales !

☞ [Pour rejoindre le SNUipp-FSU, c'est par ici !](#)

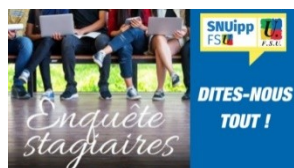
Au SNUipp-FSU, nous pensons qu'adhérer au syndicat majoritaire ne peut que renforcer son poids face à l'administration ou au ministère.

Lors des opérations du mouvement, les délégués du personnel œuvrent chaque année pour éviter les erreurs administratives et restent très vigilants face aux éventuels passe-droits. Les très nombreux appels, mails, fiches de contrôle syndical reçues cette année marquent une certaine forme de reconnaissance de notre travail, nous vous en remercions.

Le travail des délégués du personnel SNUipp-FSU ne se limite pas à la vérification des procédures administratives (mouvement, promotions, permutations, congés de formation...) et à l'information de la profession par voie de presse ou de mails. Nous sommes interpellés quotidiennement par de nombreux collègues. Nous essayons de répondre le plus efficacement possible aux sollicitations (accompagnement lors de convocations par les IEN ou le DASEN, accompagnement lors de saisie du Tribunal Administratif...).

☞ [Pour ces raisons et bien d'autres, rejoignez le SNUipp-FSU 66 pour 2022-2023 !](#)

## Enquête stagiaires du SNUipp-FSU



**Pour la 7ème année, le SNUipp-FSU enquête auprès des professeur·es des écoles stagiaires** pour recueillir leur ressenti et faire le point sur les conditions de leur formation en INSPE.

Chaque année, le SNUipp-FSU rend publics ces résultats sur son site.

Le SNUipp-FSU relance cette année cette enquête. Fort des résultats il continuera de s'adresser au ministère pour porter l'ensemble de ses propositions et exiger une formation initiale de qualité de toutes les professeur·es des écoles, allant de la L1 à la 2ème année de titularisation.

Car enseigner est un métier qui s'apprend, car lutter contre les inégalités scolaires et faire réussir toutes les élèves exige des savoirs professionnels, didactiques et pédagogiques de haut niveau, la formation initiale et continue doit être ambitieuse.

Il est important que cette enquête soit remplie le plus largement possible.

☞ [Complétez l'enquête ici](#)

### [Se \(re\)syndiquer au SNUipp-FSU !](#)

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant·es, collègues enseignant·es dans le département et en Andorre, déchargé·es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué·es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant·es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué·es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

**Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.**

[Je me syndique](#) ☞ [ICI](#)



Pour nous suivre et nous contacter:

E-mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr)

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national :SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](https://www.instagram.com/snuippfsu66)  [@snuipp66](https://twitter.com/snuipp66)  [SNUipp-FSU 66](https://www.facebook.com/SNUipp-FSU-66)

*Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?*

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**

## Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !

									
Emma Chazarenc	Jean- François Noguès	Audrey Corrège	Jérôme Guy	Océane Salles	Raymond Bot	Aurélie Frénel	Frédéric Traby	Laure Martinez	Christophe Noguère